

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **DU VENDREDI 10 JUILLET 2020**

Le conseil municipal dûment convoqué le 3 juillet 2020, s'est réuni le vendredi 10 juillet 2020, à 18 heures 30, sous la présidence du Maire.

**Présents** : Alexis Manac'h, Gilbert Berrou, Marie-Thérèse Laurent, Dominique Coadour, Sylvain Charbonnier, Valérie Jouan, Chantal Cloître, Marie-Noëlle Jaffré

**Excusés** : Patrice Guillet a donné procuration à Marie-Noëlle Jaffré, Youenn Boudier a donné procuration à Marie-Thérèse Laurent

**Absente** : Sarah Lewenkron

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle Jaffré

Approbation de l'ordre du jour proposé :

### **Désignation du délégué et des suppléants du conseil municipal en vue de l'élection sénatoriale du 27 septembre 2020**

**Mr le Maire fait part au conseil du déroulement de ces élections dans les communes de moins de 1 000 habitants. Concernant la commune de Brennilis il s'agit d'élire 1 délégué et trois suppléants.**

**- Mise en place du bureau électoral :**

Mr le Maire ouvre la séance, Marie-Noëlle Jaffré est désignée secrétaire.

Le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers les plus âgés et les deux conseillers les plus jeunes à l'ouverture du scrutin, à savoir : Marie-Thérèse Laurent, Dominique Coadour et Valérie Jouan, Sylvain Charbonnier.

- **Mode de scrutin**

Mr le Maire rappelle que le délégué et les suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours.

- **Election du délégué :**

1 candidat déclaré : Le Maire, Alexis Manac'h

**Résultats :**

Nombre de votants : 10

Nombre de nuls ou blancs : 0

Nombres de suffrages obtenus : 10

- **Proclamation de l'élection du délégué :**

Mr Alexis Manac'h a été élu au 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

- **Election des suppléants :**

3 candidats déclarés : Dominique Coadour, Marie-Noëlle Jaffré, Valérie Jouan.

- Election du 1<sup>er</sup> suppléant : Dominique Coadour

**Résultats :**

Nombre de votants : 10

Nombre de nuls ou blancs : 0

Nombres de suffrages obtenus : 10

- Election du 2<sup>nd</sup> suppléant : Marie-Noëlle Jaffré

**Résultats :**

Nombre de votants : 10

Nombre de nuls ou blancs : 0

Nombres de suffrages obtenus : 10

- Election du 3ème suppléant : Valérie Jouan

**Résultats :**

Nombre de votants : 10

Nombre de nuls ou blancs : 0

Nombres de suffrages obtenus : 10

**- Proclamation de l'élection des suppléants :**

Dominique Coadour a été élu au 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

Marie-Noëlle Jaffré a été élue au 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

Valérie Jouan a été élue au 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

**Désignation des membres de la commission communale des impôts directs (CCID)**

Mr le maire informe le conseil qu'une liste de 24 contribuables sur la commune est à désigner pour former la commission communale des impôts directs.

Une liste a déjà été établie en 2014, le conseil municipal décide de procéder à la réactualisation de cette liste.

Cette commission comprend 12 membres titulaires et 12 membres suppléants.

## **Initiation du breton à l'école**

Mr le maire explique au conseil que depuis plusieurs années une initiation à la langue bretonne est dispensée à l'école aux élèves de cycle 1 (maternelle) à raison d'1 heure hebdomadaire dans le cadre du temps scolaire. Il s'agit de renouveler la convention relative au financement de l'initiation à la langue bretonne entre le conseil Départemental du Finistère et la commune selon le plan de financement suivant :

- Coût total : **1800.00 €**
- Contribution du Conseil Départemental : 900.00€
- Contribution de la Région Bretagne : 299.40€
- Contribution de la commune : **600.60€**

**Après en avoir pris connaissance le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider le modèle de convention proposé par le conseil départemental 29 relative à l'initiation à la langue bretonne dans les écoles primaires publiques pour la période 2020/21 et ce, moyennant une reconduction des dispositions horaires et financières prévalant pour l'année scolaire 2019/20, à savoir, conformément au tableau ci-joint :**

- **1'heure hebdomadaire en cycle 1**
- **Une subvention communale à hauteur de 600.60€**

## **Questions diverses**

Plusieurs conseillers font part au conseil municipal d'un bref compte rendu des réunions auxquelles ils ont assistés.

Valérie Jouan fait un compte rendu d'une réunion du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), soutien scolaire et activités gérés par l'association EPAL et des bénévoles. Une nouvelle convention sera proposée par EPAL pour l'année scolaire 2020/21 aux trois communes du RPI (participation financière des trois communes à part égale)

Marie-Thérèse Laurent fait part au conseil de sa réunion au Parc d'Armorique : Deux projets de sentiers de randonnées pédestres sont en cours sur le territoire de MAC.

Séance levée à 21h00.